

Compte-rendu de la réunion publique du 1 juillet 2016



ClubPhotoParis.fr

Le 1 juillet 2016, à Paris, les membres du Conseil d'administration et les adhérents de l'association "ClubPhotoParis.fr" ainsi que les membres du "ForumPhotoParis.fr" sont réunis au siège social afin de parler des projets d'avenir de l'association et du forum.

Etaients présentes les personnes suivantes :

- Ugo Zamparo (président de l'association en 2015-2016)
- Stéphane Patureau (secrétaire de l'association en 2015-2016)
- Stéphane Sanchez (trésorier de l'association en 2015-2016)
- Ludivine Léchenault (communication de l'association l'année 2015-2016)
- Pierre-Louis Ferrer (communication de l'association l'année 2015-2016)
- Sylvain Vayre (adhérent de l'association)

Etaients exusés:

- Cindy Quesnel
- Aurélien Boucher
- Luis Mendes
- Georgia Be Battisti
- Alain Maillard
- Stéphane (Bambix)
- Laurence (Lolfol)
- Lacommaré Florian

L'ordre du jour :

- Questions libres
- Forum: Mise en place de modérateur différent des membres du bureau
- Différence entre une sortie association / une sortie forum.
- Association: date AG

Questions libres :

Pas de question de la part des présents.

Forum :

- Mise en place de modérateurs (hors bureau) pour garder un “équilibre/liberté” du forum
 - Sylvain Vayre s’est proposé d’être modérateur.
 - Un appel aux volontaires sera fait pour avoir d’autres modérateurs.
- Suite à 2 mises en demeure d’anciens adhérents:
 - modification des CGU (modalité de suppression de compte via A/R pour éviter tout quiproquo, conditions pour les sorties (cf point définition sorties)) pour la rentrée en septembre 2016.
 - Ajout des mentions légales pour la rentrée en septembre 2016.
 - Désactivation des comptes inactifs de plus 1 ans (ou passer dans un groupe restreint selon les possibilités techniques)

Définition des sorties :

Associations

- Une sortie association doit être pédagogique (découverte d’un équipement, d’une technique, ...) et/ou qui demande beaucoup de préparation par l’organisateur (week-end, ...), elle peut être en partie financée par l’association (suivant le budget de l’asso). Généralement, elles sont limitées en nombre de places pour garantir une qualité de la formation pédagogique.
- Pour le financement une demande doit être faite au bureau pour validation de la participation.
- Une sortie peut être labellisé “association” même s’il n’y a pas de dépense de prévue. (cf points au dessus).
- Un formulaire sera à remplir, il a pour but de valider le caractère associatif de la sortie en présentant son objectif et son déroulement.

Forum

- Une sortie forum est une balade ou une sortie pédagogique (qui ne sera pas sponsorisée par l’association) qui sera limité ou pas en nombre de personne
- Toute personne est en mesure de proposer une sortie aux autres membres du forum.

Conditions

- Les personnes prioritaires aux sorties limitées sont celle qui ont fait le moins de sortie
- Les personnes inscrites qui ne viennent pas aux sorties sans aucune information 48H avant, leur inscription aux 2 prochaines sorties sont refusées.
- Les frais engagés pour les sorties ne seront pas remboursés.

Subventions des sorties :

- Pour la saison 2015-2016, il n'y aura plus de sorties financées par l'association. Pour 2016-2017, un budget sortie sera prévu ainsi qu'une éventuelle répartition des subventions en fonction du nombre de sorties proposés.
- Il est prévu de faire une ébauche de programme sur l'année dans le but de donner une vision de l'année à venir.

Asso

- Prévoir la date de l'AG vers mi-septembre
- Pour l'AG prévoir le planning des sorties

Il est dressé le présent procès-verbal de Conseil d'Administration, signé par les membres du conseil d'Administration.

A Paris, le 01 juillet 2016

Mr Zamparo Ugo



Mr Sanchez Stéphane



Mr Patureau Stéphane



Melle Léchenault Ludivine



Mr Ferrer Pierre-Louis



Mr Lacomme Florian